

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 456-2024, 20 mars 2024

CONCERNANT la nomination de madame Karine Savoie comme sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Karine Savoie, directrice générale des services à la gestion, au réseau et à la performance, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, cadre classe 2, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère des Relations internationales et de la Francophonie, administratrice d'État II, au traitement annuel de 185 653 \$ à compter du 21 mars 2024;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Karine Savoie comme sous-ministre adjointe du niveau 1.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

82882

Gouvernement du Québec

Décret 457-2024, 20 mars 2024

CONCERNANT le renouvellement de l'engagement à contrat de madame Catherine Lemay comme sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux et le renouvellement de son mandat comme directrice nationale de la protection de la jeunesse

ATTENDU QUE l'article 5.1.1 de la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux (chapitre M-19.2) prévoit que le gouvernement nomme, pour conseiller et assister le ministre et le sous-ministre dans l'exercice de leurs responsabilités en protection de la jeunesse, un directeur national de la protection de la jeunesse qui occupe un poste de sous-ministre adjoint;

ATTENDU QUE madame Catherine Lemay a été engagée à contrat pour agir à titre de sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux par le décret numéro 245-2021 du 17 mars 2021, modifié par le décret numéro 1687-2022 du 20 octobre 2022, que son mandat viendra à échéance le 28 mars 2024 et qu'il y a lieu de le renouveler;

ATTENDU QUE madame Catherine Lemay a été nommée directrice nationale de la protection de la jeunesse au ministère de la Santé et des Services sociaux par le décret numéro 820-2022 du 11 mai 2022, modifié par le décret numéro 1687-2022 du 20 octobre 2022, pour la durée non écoulée de son engagement à contrat à titre de sous-ministre adjointe au ministère de la Santé et des Services sociaux;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

QUE l'engagement à contrat de madame Catherine Lemay comme sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux soit renouvelé pour un mandat débutant le 29 mars 2024 et se terminant le 28 septembre 2025, aux conditions annexées;

QUE madame Catherine Lemay soit nommée de nouveau directrice nationale de la protection de la jeunesse à compter du 29 mars 2024, pour la durée de son engagement à titre de sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux.

La greffière du Conseil exécutif,
DOMINIQUE SAVOIE

Contrat d'engagement de madame Catherine Lemay comme sous-ministre associée au ministère de la Santé et des Services sociaux

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de l'engagement fait en vertu de l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1)

I. OBJET

Conformément à l'article 57 de la Loi sur la fonction publique (chapitre F-3.1.1), le gouvernement du Québec engage à contrat madame Catherine Lemay, qui accepte